

L'HUMANITE ROUGE

PARTI COMMUNISTE MARXISTE LENINISTE



Citroën : solidarité

Depuis le 22 avril, les ouvriers de Citroën-Aulnay sont en grève. Ils exigent :

- le respect de la dignité, des libertés syndicales et individuelles.
- l'augmentation des salaires : 400,00F pour tous
- la diminution des cadences
- l'amélioration des classifications.

UN BASTION PATRONAL, UNE RÉPRESSION VIOLENTE

C'est la première fois depuis sa construction en 1974, et depuis bien plus longtemps dans le trust Citroën, qu'une telle lutte intervient. Citroën est en effet un bastion patronal dans lequel l'exploitation capitaliste repose sur un système de répression extrêmement violent et élaboré :

- obligation de se syndiquer au syndicat patronal CSL (la trop fameuse CFT qui a changé de nom après l'assassinat de l'ouvrier Pierre Maître à Reims par un de ses nervis, employé par Citroën),
- truquage systématique des élections professionnelles et pressions de tous ordres pour maintenir la CSL,
- menaces, sanctions, agressions physiques à l'encontre des travailleurs remettant en cause ce système, se syndiquant à la CGT ou à la CFDT...

La lutte des travailleurs de Citroën-Aulnay, leur détermination, leur unité, leur sang-froid face aux différentes provocations tentées par

le patronat et la CSL, s'attaque à un des bastions du patronat, une des premières entreprises automobiles de France, dans lequel la classe ouvrière n'avait aucun droit, où les syndicats ouvriers ne pouvaient s'organiser, base essentielle des nervis, des commandos patronaux, des hommes de main au service des forces du grand capital.

UN ENJEU NATIONAL

La lutte des travailleurs de Citroën-Aulnay concerne donc l'ensemble de la classe ouvrière, des travailleurs de notre pays.

Ceux de Citroën, bien sûr, qui, dans toutes les usines de ce trust subissent les mêmes conditions d'exploitation et de répression. Ceux de l'ensemble du groupe monopoliste Peugeot-Talbot-Citroën. Les travailleurs immigrés qui représentent 3 800 ouvriers sur les 5 500 de l'usine d'Aulnay et plus généralement tous ceux qui sont soumis aux mêmes conditions de travail et de vie.

Déjà la lutte des travailleurs de Citroën a permis d'enregistrer des résultats importants : alors qu'à la veille de la lutte la CGT comptait 60 syndiqués, près d'un millier de travailleurs se sont syndiqués. Le 1^{er} Mai, c'est un cortège massif, combatif et déterminé d'ouvriers d'Aulnay qui participait à la manifestation de la CGT. Les bouches s'ouvrent, la peur s'enfuit.

Au moment où l'Assemblée nationale va débattre des nouveaux droits des travailleurs, la lutte des travailleurs de Citroën montre le

moyen décisif pour obtenir des améliorations réelles : la mobilisation et l'action, la syndicalisation et l'organisation.

ORGANISER LE SOUTIEN ET LA SOLIDARITÉ

Pour toutes ces raisons, la lutte des travailleurs de Citroën représente aujourd'hui un enjeu national d'importance pour la lutte de l'ensemble des travailleurs. Le patronat de Citroën ne cédera que sur la base d'un rapport de forces suffisant. Cela exige de rassembler l'ensemble des forces ouvrières et populaires pour faire plier Citroën. Des initiatives dans ce sens doivent être prises.

Le PCML appelle l'ensemble des travailleurs à soutenir la lutte des travailleurs de Citroën, à développer la solidarité financière, à participer à toutes les initiatives de soutien et de solidarité qui seront décidées.

Le PCML appelle à participer massivement à la journée d'action organisée par la CGT le 13 mai pour soutenir les ouvriers de Citroën et contraindre les patrons de Peugeot-Talbot-Citroën à reculer.

SOUTIEN TOTAL AUX GRÉVISTES DE CITROËN

DISSOLUTION DES MILICES PATRONALES ET DE LA CFT-CSL

Le Secrétariat politique du PCML

LES LUTTES EN CHIFFRE

Le nombre de journées de grève est inférieur de 15% en mars par rapport au mois de février, mais dépasse de 50% la moyenne de 81. 547 actions menées dans 32 départements, avec la participation de 120 000 travailleurs, ont été dénombrées au cours du mois de mars.

La réduction du temps de travail et la cinquième semaine constituaient l'objectif de 369 conflits, le pouvoir d'achat de 268. Les droits nouveaux et les libertés syndicales ont provoqué 4 heures d'arrêts dans 217 entreprises. Enfin, la défense de l'emploi est le point de départ d'actions dont 30 se sont accompagnées d'occupations d'usines.

50 BRETONS A CHICAGO

55 maires bretons ont défilé, mardi 4 mai dans les rues de Chicago avant de se rendre au procès de la marée noire provoquée, il y a 4 ans, par l'Amoco Cadiz. Ils ont été, paraît-il, soutenus par la communauté bretonne de Chicago, deuxième ville « bretonne » hors de Bretagne après Paris. Soutien nécessaire quand on sait qu'ils s'attaquent à la Standard Oil of Indiana. A l'origine d'une catastrophe écologique sans précédent (400 km de côtes polluées, une région ruinée), la Standard Oil trouve exagéré le montant de 2 milliards de dollars demandé en

**CAMPAGNE DE LA CIMADE
LA CARTE D'IDENTITE DE 10 ANS POUR LES IMMIGRÉS**

La CIMADE vient de lancer un appel au gouvernement pour l'octroi de la carte d'identité « immigré » de 10 ans renouvelable sans condition d'emploi. Dans ce sens, une brochure vient d'être éditée afin d'alimenter une campagne inaugurée par l'envoi d'une lettre à Defferre et à Autain. On peut y lire : « Le régime général des cartes de séjour place la majorité des travailleurs qui en sont détenteurs dans une situation de précarité dans la mesure où il n'y a pas automaticité dans le renouvellement et qu'elles peuvent être retirées aux intéressés. (...) Ce régime... illustre très bien l'image de l'immigré provisoirement installé en France et lié au travail. » Pour la CIMADE, la limitation des expulsions et l'octroi du droit d'association constituent les décisions les plus importantes du nouveau pouvoir, en ce sens qu'elles marquent une rupture avec l'ancien statut de l'immigré. Quant aux décisions elles « améliorent la situation » sans pour autant la modifier. Pour toutes ces raisons, la CIMADE revendique la mise en place d'une carte d'identité immigré de 10 ans renouvelable sans condition d'emploi, rappelant par ailleurs que le Parti socialiste, dès 1980, exprimait la même exigence. « Supprimant le lien obligé séjour-travail », une telle carte — de même durée que la carte d'identité française — « assurera à son titulaire une importante stabilité dans le temps; elle le sortira d'une situation actuellement incertaine et fragile, lui permettra de faire des projets tant pour sa famille que pour son propre avenir. ». Une telle carte constituerait un grand pas vers l'égalité des droits et faciliterait l'unité de la classe ouvrière.

Cimade, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris

réparation. Une série d'actions ont été introduites devant le tribunal de Chicago par le gouvernement français, le département du

Finistère, 76 communes, des associations de personnes physiques ou morales représentant des intérêts publics ou privés, des

sinistrés, etc... Les propriétaires du navire devront répondre aux accusations de négligence dans le manœuvre et l'entretien de l'Amoco Cadiz qui a fait naufrage après 11 heures de dérive sans gouvernail et de transactions inavouables visant à limiter au minimum le prix du remorquage.

**DAUPHINE LIBÉRÉ
CACTUS POUR HERSANT**

Richerot, ex Pdg et fondateur du Dauphiné Libéré, vient de racheter la majorité des actions au sein de la société de holding qui contrôle le journal. L'ex-Pdg a fait convoquer une assemblée générale d'actionnaires, contre l'avis de Hersant, mais avec l'accord du tribunal saisi en référé et avec l'appui des actionnaires qui lui sont dévoués a fait voter la décision selon laquelle la SOGIFEP lui vend la majorité des actions qu'elle détient dans le Dauphiné Libéré. Cette opération était soutenue par un montage financier régional réalisé par Richerot, Gallois et Dini, dirigeants grenoblois du groupe. Par ailleurs, la banque Paribas qui, sous Giscard avait donné à Hersant le coup de pouce financier pour acheter les parts du Dauphiné, a aujourd'hui basculé vers Richerot et la solution dite grenobloise. Tout n'est pas terminé, les problèmes du pluralisme n'en sont pas pour autant réglés. En effet, il ne faut pas oublier que c'est Richerot et ses deux complices qui en mal d'argent frais — suite à la rupture Progrès de Lyon-Dauphiné Libéré — ont fait entrer le loup Hersant dans la bergerie. Ils ne semblaient pas gênés, à l'époque, par l'atteinte au pluralisme, encore moins par les idées politiques de Hersant. Il faut dire que le groupe Dauphiné Libéré exerce un quasi-monopole d'information dans six départements du Sud-Est. Quant au contenu des informations qu'il diffuse, le moins que l'on puisse dire c'est qu'elles ne sont pas favorables au changement. De toute évidence — même si Hersant abandonnait la partie — la bataille pour le pluralisme de l'information resterait à mener.

**-5% DE VOIX POUR LA CSL
A TALBOT-POISSY**

Les élections au Comité d'entreprise de Talbot-Poissy ont marqué un nouveau recul de la CSL par rapport aux élections de délégués qui avaient eu lieu le 11 mars dernier. Et ce malgré les irrégularités constatées dans le déroulement du scrutin par la commission de contrôle. Les luttes de Flins et de Citroën ont indirectement pesé dans le scrutin.

17 240 inscrits, 15 559 votants et 14 967 suffrages exprimés. La CGT a recueilli 3 916 voix, soit 26,16% (plus 1%); la CFDT, 1 420 voix, 9,49% (plus 6%); FO obtient 858 voix, 4,39% (moins 3,48%); CAT (autonomes) recueille 1 181 voix soit 7,49% (moins 0,2%); CSL recueille 7 679 voix, 51,3% (moins 5%). Le cartel patronal CSL, CAT, FO perd 8,72% des voix.

Dans le premier collège, par rapport aux élections de délégués du 11 mars, la CGT avec 30,52% des voix gagne 0,33%, la CFDT avec 8,98% gagne 2,91%, FO avec 3,51% des voix perd 0,37%; la CAT avec 7,89% des voix perd 0,52%. La CSL qui recueille 50,23% des voix perd 3,97%.

Les élections se sont déroulées sans que les chaînes s'arrêtent les

travailleurs étant conduits un par un par les agents de la CSL au bureau de vote. A de nombreux travailleurs furent distribuées les enveloppes pré-tamponnées avec le bulletin CSL sur la chaîne même. Cette officine patronale proposait aussi la réduction du ticket d'avion de 20% récemment obtenue par les O.S. de Flins contre le vote CSL.

**3 000, 00 FRANCS D'AMENDE
POUR PROPOS RACISTES**

Un cafetier a été condamné, mercredi, à 3 000,00 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse. Il avait tenu des propos racistes devant un client maghrébin. Le cafetier devra, en outre, verser 1 000,00 francs de dommages et intérêts au jeune homme victime de ses injures. La presse locale devra publier le compte rendu du jugement. Le substitut du procureur de la République avait réclamé une peine de prison de 2 mois avec sursis et 5 000,00 francs d'amende.

PARIS-MISERE

Selon le Secours Catholique, le nombre de personnes qui ont sollicité son aide a doublé en deux ans, passant de 16 500 en 1979 à 30 000 en 1981. Près du tiers d'entre elles (30,3%) n'ont absolument rien pour vivre et 72% n'ont pas 25,00 francs par jour... En février 1982, 17 543 personnes de plus qu'en février 1981 ont été indemnisées par les ASSEDIC.

**PAUL DINI : LE MAGNAT
DU JOURNAL GRATUIT**

Derrière Richerot, aux côtés de Jean Gallois, 67 ans, bras droit de Richerot depuis 30 ans, on trouve un jeune loup aux dents longues : Paul Dini, 44 ans, qui dirige le Dauphiné Libéré et se présente comme un modeste salarié. Cet ancien d'HEC, président en 1974 de la Jeune chambre économique française, préside aux destinées de la COMAREG, premier groupe français de journaux gratuits. Après un passage aux pétroles BP, puis à la CII, il monte un journal de petites annonces le 38. Aujourd'hui, la COMAREG, avec un chiffre de 150 millions de frs, édite une trentaine de journaux sur tout l'Est de la France, de la Lorraine à la Provence. En mars 80, il est entré au Dauphiné Libéré. C'est ce grand manager de la petite annonce gratuite qui a mené la cabale anti-Hersant. Autant de faits qui indiquent que le combat pour la liberté de la presse et le pluralisme doit être poursuivi.

**FOOTBALL
2 - 1 POUR LA PALESTINE**

C'est à Arcueil, dans le Val-de-Marne (région parisienne), que s'est déroulé le dernier match de la tournée de l'équipe palestinienne de football. C'est à l'invitation de la FSGT que l'équipe nationale effectuait cette tournée. Des banderoles demandant la « reconnaissance du drapeau palestinien » ornaient le stade décoré de fanions vert, jaune et rouge, ainsi que des drapeaux français et palestiniens. Pour la FSGT, cette tournée doit « contribuer à son niveau à faire connaître et reconnaître par les autorités sportives nationales, internationales et olympiques, l'existence du sport palestinien et sa spécificité. »

Rubrique réalisée par Léon CLADEL

Repères économiques

**COMMENT S'APPLIQUE
L'IMPOT SUR LA FORTUNE**

La circulaire d'application de l'impôt sur la fortune, dont la loi votée par le Parlement avait déjà réduit considérablement la portée, apporte encore des assouplissements à cet impôt.

Rappelons que, déjà, avait été prévu un abattement à la base supplémentaire de 2 millions de francs pour les entreprises individuelles, en plus de l'abattement de 3 millions. En outre, les Pdg des sociétés bénéficiaient d'une déduction d'impôt en cas d'augmentation des investissements.

La circulaire d'application stipule encore : — que ne seront pas pris en compte pour l'évaluation des fonds propres, les déficits réalisés, — que les firmes en graves difficultés pourront être évaluées pour une valeur faible, et même nulle, — que la déduction d'impôt en cas d'investissement pourra bénéficier indistinctement aux sociétés mères et aux filiales.

Autant de nouveaux avantages tout au profit des monopoles. Car, tout le monde sait qu'il n'y a rien de commun entre le bénéfice ou le déficit comptables et le profit réel. D'autre part, la déduction d'impôt étendue aux sociétés mères et aux filiales favorise d'autant les trusts et la concentration du capital, puisque cet avantage concerne le cas d'accroissement de biens d'équipements.

**SIDERURGIE :
LA CRISE TOUJOURS**

Les ministères de l'Industrie des 10 pays de la Communauté économique européenne viennent de se réunir à Bruxelles. Un des débats essentiels a porté sur la question de la sidérurgie. Il a été décidé de reconduire l'application du fameux article 58 du Traité de la Communauté économique du charbon et de l'acier en vertu duquel la production des trusts sidérurgiques européens est contingentée et limitée.

Le tableau dressé est sombre : 1981 fut une très mauvaise année pour cette branche en crise, crise renforcée par la concurrence de plus en plus âpre que se

livrent les barons de l'acier sur le marché international tandis que la demande est toujours en régression. Et le diagnostic est pessimiste pour les années à venir : les experts envisagent sur les cinq futures années, la poursuite de la stagnation de la demande. Autrement dit, l'accumulation du capital, l'accroissement toujours plus important des biens d'équipement se traduisent par le fait que l'industrie sidérurgique doit faire face à des capacités productives largement excédentaires. Et, compte tenu d'une régression croissante de la demande, les monopoles de cette industrie devront tourner en-deçà de leurs capacités. Le rythme que les experts prévoient est de 75 à 80% — dans la meilleure hypothèse — (contre 55-60% actuellement).

Résultat : les restructurations risquent fort de se poursuivre à la vitesse V : fermeture des installations estimées insuffisamment productives, donc moins rentables; avec comme première conséquence, les flots de licenciements des travailleurs de ces usines. D'ores et déjà, citons les dernières restructurations qui ont eu lieu en Allemagne de l'Ouest avec le rapprochement des deux géants allemands Krupp et Hocht, de même qu'en Italie celui des deux firmes Italsider et Teksid dans le domaine des aciers spéciaux.

D'ailleurs, dans l'interview accordée au journal patronal Les Echos, l'ancien Pdg d'Usinor, Claude Etchegarray ne déclare-t-il pas : « Un jour la sidérurgie devra sortir de son encadrement. Ne survivront alors que les groupes capables d'adapter leur production à leurs débouchés. », ce qui n'est pas sans laisser peser de graves menaces de nouveau sur les emplois de cette industrie...

**HOECHST :
ON FERME DANS LA CHIMIE**

Le trust chimique allemand Hocht vient d'annoncer la fermeture de plusieurs de ses usines. Ainsi, devaient être arrêtées plusieurs installations de fabrication de polyéthylène haute densité d'une capacité de 80 000 tonnes près de Francfort. De même, est envisagée la fermeture de l'usine de Brada, dans les Pays-Bas, qui fabrique du polystyrène d'une capacité annuelle de 30 000 tonnes.

Rubrique réalisée par Catherine LEMAIRE et Pierre BAUBY

RPR

CONTRE ATTAQUE TOUT TERRAIN

Les scandaleuses déclarations de Labbé demandant la démission de Mitterrand ne semblent pas le fait d'un individu isolé au sein du RPR; le parti de Chirac semble bien mener la contre-offensive tous azimuts et d'abord sur le terrain : que ce soit par la campagne raciste de Saillard à Romans, ou bien à Citroën-Aulnay par le biais de l'AOP.

Côté «libertés», c'est Pasqua, l'ancien vice-président du SAC, qui les défend, avec le PFN... Il veut même implanter son organisation, «Solidarité et défense des libertés» en Province... Côté idées, le Club de l'Horloge dirigé par Blot du RPR, multiplie les colloques contre le Socialisme; tandis que devant le Club 89, Chirac développe la nécessité d'un «nouveau humanisme». Une campagne qu'il faut prendre très au sérieux et combattre politiquement. Parce qu'elle vise à contrer toute remise en cause de l'état ancien que ce soit sur le problème de l'immigration, comme à Romans, des libertés ou des droits des travailleurs comme à Aulnay.

Léon CLADEL

DERRIERE LE RACISME A ROMANS OU A AULNAY

C'est dans la nuit du 2 au 3 mai qu'un attentat au plastique a détruit la mosquée de Romans. La nuit suivante, trois voitures étaient brûlées par des inconnus et un cocktail Molotov lancé contre une crèche, toujours dans le même quartier de la Monnaie (6000 habitants, 65% d'immigrés). De tels actes sont le fruit de la campagne raciste menée par le candidat RPR Saillard lors de la dernière campagne des cantonales. Au centre du débat, la rénovation de la mosquée dans le cadre d'un programme habitat-vie sociale qui comprend la rénovation de grands ensembles, l'ouverture d'une maison de jeunes, la création d'équipes sportives. Ce programme est celui de la municipalité dirigée par Fillioud (PS).

Voilà le point de départ de la campagne de Saillard; d'abord la défense de l'école «libre» et la remise en cause de la nouvelle école «construite pour les immigrés qui la fréquentent à 80%». Ce n'est pas fini, dans un numéro du journal électoral du RPR, *L'Atout Drôme* : Romans, 7 décembre 81 : «Non à l'enseignement privé : coût 90000 francs». Romans, 5 septembre 81 : «une mosquée sera construite à Romans. Coût : 200000 francs.» Et Saillard écrit encore : «Les ayatollahs ne sont pas seulement à Valence. Il y en a aussi à Romans. Est-ce la raison pour laquelle la mosquée sera construite? (...) Garantir la liberté et la sécurité des citoyens par un poste de sécurité est dans l'immédiat plus important que de garantir la liberté du culte par une mosquée.» La sécurité! Alors que de l'aveu même des flics, le quartier de la Monnaie est un quartier tranquille, et la politique de la municipalité n'y est sûrement pas pour rien.

Le Front national donnera un coup de main au RPR entre les deux tours, collant les affichettes «anti-mosquées» et distribuant le tract raciste «*Cher Mustapha*» (voir notre précédente édition). Résultat, Fillioud sera battu aux cantonales et dans la nuit du 2 au 3 mai, la mosquée saute. Elle devait être inaugurée à la fin du mois. Un attentat de spécialistes : placées aux points clés de l'édifice, les charges le font s'écrouler d'un seul bloc.

Le lendemain soir, c'est l'aide sociale, puis la crèche du quartier qui sont visées puis on brûle quelques voitures pour brouiller les pistes. Prompt

à la défense des bons français, le *Dauphiné Libéré* écrit : «Faut-il voir dans ces derniers événements survenus à la mosquée, un remake de ceux qui ont agité l'an dernier certains grands ensembles de la région?»

Et voilà, le tour de force : faire passer les victimes des faits pour les instigateurs.

A Aulnay... Toubon si prompt à dénoncer devant l'auditoire de l'Assemblée nationale l'activité de la CGT à Aulnay, semble oublier les pratiques de la CSL et de l'AOP dans la même usine. Il semble bien pourtant que les délégués CSL (ex-CFT dont les liens avec le SAC étaient notoires) aient pour habitude, tous les seconds mardi du mois, de distribuer à chaque poste des tracts de l'AOP (Action ouvrière et professionnelle : prolongement du RPR dans les entreprises). Dans ces tracts, on fait l'éloge du travail bien fait et on dénonce les dangers des «syndicats communistes». Le siège de l'AOP se trouve, bien sûr, rue de Lille, dans le VI^e arrondissement de Paris, même adresse que le RPR. Les mêmes délégués CSL diffusent aussi un *Bulletin d'Information* du RPR le troisième mardi du mois. Le tract «*Cher Mustapha*» diffusé par le Front national dans plusieurs villes de France aurait, selon les premières expertises, été tapé à Aulnay par la même machine que les «bulletins» de la rue de Lille.

COTÉ ACTION : SOLIDARITÉ ET LIBERTÉ

Suite à la manifestation de «Solidarité et défense des libertés» contre le «terrorisme», où l'on a pu voir RPR et PFN bras dessus, bras dessous, Pasqua semble décidé à étendre la toile d'araignée de cette organisation parallèle, certains parlent d'un «Sac new-look», ce qui n'est pas à proprement parler un label de garantie côté libertés encore moins côté sécurité (cf. Auriol). Bien sûr, Pasqua a choisi Marseille pour implanter une première antenne de «Solidarité et défense des libertés». Comme par hasard, on retrouve dans l'organigramme de l'association des cadres administratifs de la Sécurité sociale (comme les gardes du corps de Lucet?); mais aussi un ex-dirigeant du SAC marseillais, Gérard Kappé, par ailleurs ex-milicien (cf. *Libération* du 4 mars 1974) mouillé dans une affaire de vol d'armes à la caserne d'Istres en

1969. Il fut écarté du SAC à la suite de la publication par *Libération* des consignes top-secret données au SAC pour enfermer les militants de gauche dans les stades en mai 1968.

Jean Roussel, ancien secrétaire du Parti républicain des Bouches-du-Rhône, fait aussi partie des instances dirigeantes dont la présidence échoit à Gaillet, ancien secrétaire fédéral de l'UDR dans le département.

Tout ce beau monde a pour objectif de «réunir dans une même action tous ceux qui refusent le déclin des libertés en développant tous les moyens de promouvoir la solidarité avec les victimes des atteintes aux libertés en France». Voilà qui est rassurant quand on connaît les méthodes utilisées par certains dans le SAC ou ailleurs au nom des libertés. A Nice et Montargis, les choses sont en préparation. Dans les Alpes-Maritimes, Antoine Giovanangeli, proche de Jacques Médecin, s'occupe de tout. On dit qu'il a travaillé avec le SAC et frayé avec la bande d'Urbain Guillaume, gros bonnet de la drogue. Jean-Charles Paré, RPR, supervise le lancement de «Solidarité et défense des libertés» à Montargis. Dans la Gironde, c'est Jean Valleix, député RPR de la Gironde, qui s'occupe de monter l'association.

COTÉ IDÉES : CLUB 89 ET CLUB DE L'HORLOGE

Le Club 89 et le Club de l'Horloge constituent les laboratoires à idées du RPR. Dirigé par Juppé, jeune loup chiraquien, le Club 89 vient de tenir un «dîner-républicain» présidé par Chirac en personne. Le but avoué de ce club : «contribuer au renouveau culturel et intellectuel qui aidera l'opposition à gagner les prochaines élections.»

Devant les 1700 invités de ce club qui se veut le lieu de réflexion des cadres supérieurs, Chirac a proposé un «nouveau humanisme», tandis que Monory, ex-ministre giscardien de l'Économie, prédisait la faillite du changement. A la fin de 1947, les diners républicains permirent à l'opposition de déjouer la répression en organisant une campagne de «banquets» afin d'obtenir un élargissement du droit de vote. Quelques mois après c'était la révolution de 48. Serait-on à la veille d'un sursaut républicain? C'est en tout cas un séminaire intitulé : «Un projet républicain pour vaincre le socialisme» que le Club de l'Horloge organisait le 10 mai. Plus confidentiel que le Club 89, le Club de l'Horloge joue un rôle non moins important dans l'élaboration de l'arsenal d'idées utilisées par le RPR contre le nouveau pouvoir. Les membres du Club de l'Horloge se définissent comme des nouveaux républicains pour faire pièce à ceux qui leur reprochent des liens avec la GRECE et la Nouvelle droite.

Le RPR a repris cette opposition entre République et Socialisme. Yvan Blot, directeur de cabinet de Pons (secrétaire général du RPR) anime le Club de l'Horloge. Les théoriciens du Club de l'Horloge développent les thèmes —selon eux, rassembleurs— du respect des valeurs républicaines dans le domaine socio-économique. Le lieutenant de Yvan Blot, Le Gallou appartient à l'UDF.

PARIS-MISERE

Les morts de la rue Fleury

Il était cinq heures du matin, quand le feu a pris, rue Fleury, dans un taudis du quartier de la Goutte d'or, à Paris, où vivaient des travailleurs immigrés. Deux d'entre eux sont morts, plusieurs autres ont été blessés. Il semble que cet incendie soit d'origine criminelle : le feu a pris en effet dans plusieurs poubelles avant de se répandre très vite dans l'immeuble. Cet incendie est d'autant plus suspect qu'il n'est pas un fait isolé : ces dernières semaines, plusieurs incendies se sont déclarés dans le quartier de la Goutte d'or où, depuis longtemps, certains mènent campagne pour le départ de la population immigrée.

Quelles que soient les causes exactes de cet incendie, un fait demeure qui met en cause la politique suivie par Chirac à Paris : le feu a pu se répandre à une telle vitesse en raison des conditions d'insalubrité et d'insécurité de l'immeuble. Cet immeuble était un ancien hôtel où environ 35 travailleurs immigrés s'étaient installés faute d'autre logement. Il y a six mois, l'eau avait été coupée. De nombreux autres immeubles comme celui-ci existent dans le quartier. Des hommes sont ainsi contraints de vivre dans l'insalubrité, la municipalité et les propriétaires préférant laisser la situation se dégrader pour obliger la population à partir plutôt que d'entreprendre des travaux de rénovation. L'état d'abandon dans lequel est laissé ce quartier s'explique par une chose : la volonté de le livrer à la spéculation immobilière en chassant les travailleurs qui y habitent pour en faire, plus tard, un quartier résidentiel. Paris-misère est l'autre face de Paris-profit.



SYNDICATS DE POLICE SOUVENIRS DE VICHY

On se rappelle la poussée de fièvre provoquée par les récentes élections professionnelles dans la police. Jeudi 6, la FASP (Fédération autonome des syndicats de police) et l'USC (Union des syndicats catégoriels) —minoritaire— s'opposaient devant la 17^{ème} chambre correctionnelle du tribunal de Paris qui doit rendre son jugement le 27 mai. Il s'agit d'une affaire qui remonte à 1980, époque des agissements de la FANE et de la rue Copernic.

Dans un article publié le 31 octobre 1980 par *l'Unité syndicale*, le vice-président de la FASP, Eugène Asencio, faisant le point, après l'attentat de la rue Copernic, sur l'appartenance de certains policiers à la FANE, ainsi que sur l'attitude du ministre de l'Intérieur de l'époque, Bonnet, disait : «Nous sommes un obstacle puissant et son objectif principal est notre destabilisation». Et le vice-président de la FASP poursuivait : «Il est aidé dans cette tâche par les syndicats catégoriels, dont un au moins a été fondé par d'anciens

collaborateurs qui, sous l'occupation allemande, dénonçaient, arrêtaient les Juifs et les résistants, qui étaient systématiquement conduits dans les fours crématoires ou devant le poteau d'exécution.»

Deux des syndicats de l'USC assignèrent en justice le directeur de publication et l'auteur de l'article. Maître Lévy pour la FASP, sortira des documents établissant un lien entre cette première «amicale des épurés», fondée par ceux qui avaient pu être réintégrés à la préfecture de police, et le syndicat des gradés de la police nationale constitué en 1958 : «Ce sont des éléments de fait, des éléments d'histoire. Et il était nécessaire de faire ce rappel historique.» Décontenancé, l'avocat de l'USC demandera que ces preuves de dernière minute, «qui n'ont pas fait l'objet de notifications selon les règles», soient «épurées» du dossier. Terme que ne manquera pas de relever M^{re} Lévy. Jugement le 27 mai.

L.C.

Du 2 au 26 mars dernier, une grève générale des travailleurs de la canne à sucre s'est déroulée en Martinique. Qui donc, en France, en a été informé? Et qui donc, en France, connaît la situation des travailleurs de ce «département français»?

C'est pour mieux faire connaître cette réalité coloniale que nous publions de larges extraits d'un document que nous a adressé l'Union générale des travailleurs de Martinique.

Ceux qui produisent

Depuis 1961, les ouvriers agricoles de la canne subissent la rapacité des capitalistes békés sans pouvoir mener la lutte. En effet, ils ont été complètement abandonnés par la CGTM et, de ce fait, ils n'ont pu s'opposer ni à la fermeture répétée des usines à sucre, ni au bouleversement complet des méthodes de travail à l'avantage des békés, ni aux salaires misérables payés pour la coupe de la canne.

Lorsque l'UGTM a commencé à contacter les ouvriers de la canne, voici la situation qu'elle a trouvée :

Anciennement, la coupe de la canne se faisait à la pile avec un coupeur, une amarreuse, un mulletier pour le transport, un arri-meur...

Après la suppression de la coupe à la pile et l'instauration de nouvelles méthodes de coupe (tonne, toise), les békés ont réussi à concentrer la plupart des tâches et à obliger un seul travailleur à réaliser à lui seul le travail de plusieurs.

Ainsi, le coupeur de canne est très souvent obligé à la fois de couper la canne et de la charger lui-même sur un chariot.

En 1981, pour couper et charger une tonne de canne, l'ouvrier était payé entre 35 frs et 49 frs selon les exploitations agricoles (sauf à la distillerie Clément où le prix payé était de 60 frs et à la distillerie Neisson où il était de 65 frs).

En considérant que dans une journée de travail, le coupeur parvient à couper et à charger en moyenne une tonne et demi de cannes, deux tonnes dans le meilleur des cas (selon le poids des cannes), le salaire journalier pour cette méthode de coupe se situait dans la fourchette suivante : — 52,50 frs à 70,00 frs sur les exploitations où étaient pratiqués les prix les plus bas, — de 73,50 frs à 98,00 frs sur les exploitations où étaient pratiqués les prix moyens. A titre de comparaison, à l'ouverture de la récolte 1981, le SMIC journalier était à 99,44 frs (1^{er} mars 1981) et vers la fin de la récolte, il était à 109,35 frs (1^{er} juin 1981).

En ce qui concerne la méthode de coupe qui consiste à couper la canne et à l'aligner par terre (chargement par canne-loader), les prix payés pour la coupe d'une tonne de cannes en 1981 variaient entre 30,00 frs et 40,00 frs selon les exploitations agricoles (sauf à la distillerie Clément où le prix payé était de 45,00 frs la tonne).

Autre méthode de coupe : la coupe à la toise dans les cannes brûlées.

Cette méthode qui sanctionne l'absence totale d'entretien des cannes durant l'inter-récolte astreint les travailleurs à des conditions sanitaires extrêmement pénibles. Le commandeur mesure une partie du champ de canne pour l'ouvrier avec une toise (bâton de 2 mètres de long); l'ouvrier doit couper 4 rangs de canne sur la longueur mesurée. Le prix d'une toise de canne brûlée coupée en 1981 variait selon les exploitations agricoles entre 0,43 frs et 0,50 frs (sauf à la distillerie Clément où la toise était payée à 0,60 frs en fin de récolte).

La moyenne d'un coupeur à la toise se situe entre 150 à 200 toises par jour (selon que les cannes sont plus ou moins fournies). Le salaire journalier pour cette méthode de coupe évoluait en 1981 entre 64,50 frs et 86,00 frs pour les exploitations pratiquant les prix les plus bas et entre 75,00 frs et 100,00 frs pour les exploitations pratiquant des prix moyens.

Voilà donc quelle était la réalité des ouvriers de la canne. Le travail de la coupe de la canne qui est extrêmement ardu, est manifestement sous payé d'un bout à l'autre de la Martinique et le degré d'exploitation capitaliste y est très intense. De plus, d'une exploitation à l'autre, le niveau des salaires varie énormément et de toute façon d'un jour à l'autre, selon les difficultés qu'il rencontre dans l'accomplissement de sa tâche, le coupeur n'obtient qu'un maigre salaire journalier qui atteint rarement le SMIC et qui dans bien des cas lui reste de très loin inférieur. Ces conditions de travail inacceptables étaient d'ailleurs rejetées par la plupart des ouvriers de notre pays et c'est pourquoi le patronat prit l'habitude de les imposer surtout à des travailleurs étrangers (Sainte-Luciens et Haïtiens), originaires de pays où l'exploitation capitaliste est également très brutale.

Ainsi, chaque année, un honteux trafic d'hommes est instauré entre Sainte-Lucie et la Martinique. Des émigrants recrutés sont expédiés par les békés pour recruter des ouvriers pour la récolte. Les recruteurs touchent en moyenne 50,00 frs par tête et prélèvent également quelques dollars sur chaque ouvrier qu'ils amènent en Martinique.

En arrivant en Martinique, les ouvriers sainte-luciens sont parqués dans des véritables «écuries», prévues spécialement pour eux et dans lesquelles les conditions de vie sont répugnantes. A Petit-Morne (Rivière Salée),

Les petits planteurs

La situation des travailleurs de la canne est caractérisée depuis une vingtaine d'années par une dégradation constante de leur pouvoir d'achat, de leurs conditions de vie et de travail.

En ce qui concerne les petits planteurs et les colons producteurs de canne, ils sont de plus en plus acculés à la ruine et contraints d'abandonner la profession.

Sur les 3 000 petits planteurs qui produisent de la canne au début des années soixante, il ne reste actuellement qu'un millier de rescapés et la tendance à la disparition de cette couche est loin d'être enrayée. Ainsi, de 1980 à 1981, 80 petits planteurs et colons ont dû abandonner la production de cannes.

Chacun peut comprendre que lorsqu'un producteur dépense 300 francs pour créer un pro-

duit et qu'à la vente il ne reçoit que 200 francs, la faillite est certaine à brève échéance. Eh bien, c'est justement la situation des petits planteurs et colons de la canne en Martinique.

En 1981 le prix de la tonne de canne livrée était : — 210 frs à Saint-James, — 200 frs à la Favorite, — 200 frs ou 210 frs à la Mauny, — 200 à 240 frs à Dillon, — 165 frs chez Clément!!!

Pour les usines à sucre, on relève les prix suivants : — 182 frs la tonne rendue au poste de transfert, — 192 frs rendue à l'usine.

Le Galion a indiqué 4 prix en 1981 : — 190 frs au poste de

transfert, — 200 frs à l'usine pour un trajet inférieur ou égal à 10 km, — 210 frs à l'usine pour un trajet supérieur à 10 km, — 70 frs pour la tonne de canne dont le taux de richesse est inférieur à 6%.

Face à ces prix, le prix de revient moyen du petit planteur est de 300 frs la tonne.

Sur 1 226 planteurs de canne et colons (production de 1 à 1 500 tonnes) représentent 95,8% du total, soit 1 174 et produisent 68 515 tonnes soit 27% du total de la production de canne qui est de 250 000 tonnes. En y regardant de plus près, ceux qui

produisent sur 2 hectares maximum sont au nombre de 972 avec un tonnage de 31 000 tonnes. Leur nombre représente 79,30% des producteurs de canne et leur production 12% du total.

Face à eux, 38 gros producteurs qui représentent 3% des planteurs produisent 173 000 tonnes soit 69% du total de la production.

Selon eux, le plan de relance de la canne a pour but de porter la production totale à 370 000 tonnes de cannes de 1980 à 1984, dont 150 000 tonnes pour les distilleries et 220 000 tonnes pour les usines à sucre et le rhum export.

Pour atteindre cet objectif, les capitalistes misent non pas sur l'augmentation des surfaces plantées en cannes mais plutôt sur la replantation de 4 500 à 5 000 hectares afin d'augmenter le rendement à l'hectare grâce à l'introduction de variétés nouvelles.

Cette relance exclut de fait les petits planteurs et colons. En effet, une fois de plus ce sont les gros capitalistes békés qui bénéficient de fortes subventions (4 100 000 francs) en 1981 alors que l'aide sociale à la tonne pour les petits planteurs et colons ne dépasse par 17 francs et qu'ils ne touchent que de maigres primes à la replantation.

Les résultats parlent d'eux-mêmes : En 1980 : — 85 petits planteurs et colons (50 ares à 2 hectares) ont replanté 76 hectares. — 23 moyens planteurs (2 à 20 hectares) ont replanté 123 hectares. — 8 gros planteurs (plus de 20 hectares) ont replanté à eux seuls 408 hectares.

LE SUCRE AMER

Ceux qui profitent

La production de sucre est tombée au niveau le plus bas de toute l'histoire sucrière martiniquaise (3 000 tonnes en 1981) ce qui ne suffit même pas à couvrir le quart de la consommation locale qu'on estime à 12 000 tonnes. Sur les deux dernières usines qui restaient, il est une nouvelle fois question d'en fermer une.

en France est de 2 millions de tonnes par an. En 1981, elle s'est donc retrouvée avec près de 3 millions de tonnes à vendre à l'étranger, soit 60% de sa production. C'est le deuxième pays exportateur de sucre (après Cuba). Comme les prix du sucre sur le marché mondial étaient passés de 4 000 francs la tonne à 1 510 francs la tonne (à cause de la

de sucre exportée a augmenté (elle a été multipliée par 4), l'importance des importations de sucre a diminué dans de nombreux pays qui ont augmenté leur propre production ou qui prennent des dispositions pour le faire. C'est le cas par exemple des pays d'Afrique comme le Soudan, la Côte-d'Ivoire, le Nigeria, etc... De sorte qu'il devient plus difficile de vendre du sucre et que la lutte pour les débouchés sur le marché mondial s'intensifie.

Tel est le contexte dans lequel il faut situer les vrais problèmes de la crise de la canne en Martinique.

Le sucre de Martinique a fait autrefois la fortune de la bourgeoisie coloniale française. Aujourd'hui il gêne les capitalistes betteraviers qui veulent le faire disparaître.

Déjà lors de la grande crise sucrière mondiale de 1885-1900, ils avaient manœuvré dans le but d'écraser la production coloniale.

En 1958, le prix du sucre de canne a été d'autorité fixé par référence au prix du sucre de betterave alors que les conditions de production de ces deux sucres sont radicalement différentes et que le prix de revient du sucre de betterave est plus bas.

C'est depuis cette époque que les fermetures se sont succédées.

Plus près de nous, les ministres ou secrétaires d'Etat de passage, les «experts» envoyés en mission déclarent tous : «Il est irréaliste de vouloir faire revivre l'industrie sucrière d'il y a 30 ans. On vise seulement pour le moment à maintenir la production.»

Pour atteindre cet objectif, la «solution» toujours envisagée, c'est la fermeture de l'usine de Galion ou du Lareinty. Au cours de sa récente visite, M. Emmanuel a bien pris le soin de préciser qu'il ne «garantissait pas le fonctionnement des deux usines.»

Au total, les déclarations du gouvernement français traduisent la volonté constante et jamais remise en cause de mettre un terme à l'industrie sucrière en Martinique.

EVOLUTION DE L'INDUSTRIE DE LA CANNE (1963-1981)

Années	Surfaces plantées (ha)	Nombre d'usines	Nombre de distilleries	Production de sucre (tonnes)	Production de rhum (hlop)
1963	14 000	10	32	92 000	135 000
1968	8 000	6	27	37 000	80 000
1973	7 000	4	20	23 000	107 000
1978	6 500	2	17	12 500	110 000
1981	6 000	2	13	3 000	101 000

(sur 9 mois)

Le secteur de la canne est plongé dans une crise grave depuis une vingtaine d'années. Des explications, les plus farfelues, ont été avancées par la propagande bourgeoise : «Nég Fényan, nég pas le koupé kann la anko», «Trop de grèves, main-d'œuvre chère» etc...

En réalité, tous ces mensonges ont pour but de masquer les causes profondes de la crise.

Dans notre pays dominé, les grandes orientations économiques ont toujours été imposées par la France en fonction de ses intérêts du moment.

LA FRANCE A DE GROS INTERETS DANS LE SUCRE

Entre 1960 et 1981, les surfaces plantées en betteraves en France sont passées de 385 000 ha à 620 000 ha. En même temps, les rendements passaient de 30 tonnes/ha à 48 tonnes/ha ; ce qui fait que la production française de sucre est passée de 2,5 millions de tonnes en 1960 à 5 millions de tonnes en 1981. La France est aujourd'hui le deuxième producteur mondial de sucre de betteraves (après l'URSS). Or, la consommation actuelle de sucre

surproduction et des spéculations des capitalistes), il a été décidé de stocker 500 000 tonnes de sucre en attendant que les prix remontent et d'essayer de réduire la surproduction en diminuant les surfaces plantées.

Les betteraves sont transformées par 57 usines, dont 6 produisent plus de 10 000 tonnes de sucre par jour. Il y a quelques grandes sociétés qui contrôlent le marché du sucre en France et en tirent d'énormes bénéfices.

Nous citons les plus importantes : Beghin-Say contrôle 13 sucreries, 8 raffineries, 4 distilleries et assure 30% de la production française et fait un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs, (700 milliards de centimes!) en 1980.

Au niveau mondial, la production de sucre a été multipliée par 9 entre 1900 et 1980. La consommation a aussi beaucoup augmenté, mais comme depuis plusieurs années on produit plus de sucre qu'on en consomme, il existe d'importants stocks de sucre invendus. A la mi-81, il y avait 23 millions de tonnes de sucre stocké dans différents pays.

Le commerce international de sucre a beaucoup évolué depuis le début du siècle. Si la quantité



Le 2 mars 1982, l'UGTM a déclenché une grève générale dans le secteur canne pour le triomphe des revendications légi-

times des coupeurs de canne, des conducteurs d'engins, des mécaniciens et soudeurs, des petits planteurs et colons.

Une grève de la faim contre l'administration coloniale

Yves Jean Poudroux a entamé la 19 avril 1982 sa septième grève de la faim. Ce fonctionnaire réunionnais durement réprimé par le régime antérieur, demande tout simplement l'amnistie, sa réintégration à la Réunion et le paiement de ses indemnités pour perte d'emploi. Yves Poudroux est tout simplement victime d'une administration de type colonial. Son histoire est très éloquent : rapatrié d'Indochine en France en 1962, il ne réussit à se faire muter à la Réunion qu'en 1970. Dès 1971, rendu indésirable dans son propre pays pour ses opinions notoirement «autonomistes», le préfet et l'administration coloniale le déplacent en France. Ce au moment où il s'était rendu en France au chevet de sa femme malade.

En janvier 72, il se joint à la grève de la faim d'un dizaine de fonctionnaires d'outre-mer demandant la réintégration dans leur patrie. Campagne de presse, mobilisation, au bout de 14 jours tous obtiennent satisfaction. En août 73, Poudroux crée le Parti national réunionnais, un comité de défense des chômeurs, une caisse de chômage de vivres. De nouveau l'intimidation et la répression se déclenchent sur Poudroux et les membres du PNR, avec le concours de nervis de toutes sortes. En 74, Poudroux déclenche une grève de la faim en faveur des chômeurs réunionnais qui comme ceux de toutes les colonies françaises ne bénéficient d'aucune allocation ou aide de l'administration. Alors que les grévistes sont agressés par les nervis de droite envoyés par le maire UDR, le fils de Poudroux, en état de légitime défense, tire et blesse un des agresseurs qui mourra par la suite. En 74, désespé-

rant de voir libérer son fils condamné comme un vulgaire droit commun, Poudroux et des militants prennent en otage le substitut du procureur et réclament la libération de leur camarade. Echec de l'opération. Poudroux sera d'abord condamné à 25 ans puis à 6 ans de prison en cassation. Nouvelle grève de la faim de 28 jours pour le statut de prisonnier politique.

Les Baumettes, Fresnes, Melun... après un tour de France des prisons, Poudroux est libéré en 77, il rejoint Orléans où se trouve à ce moment-là sa famille. Autant dire que son casier judiciaire ne lui permet pas de retrouver un emploi... Nouvelle grève de la faim en 80 pour obtenir une allocation de perte d'emploi. Il est soutenu par la Fédération socialiste du Loiret (à laquelle il a adhéré en 77, car le PS acceptait l'autonomie de la Réunion), la CFDT et la Ligue des droits de l'homme. Il arrête sa grève après 38 jours, sans succès. Mars 81, il tente une nouvelle grève devant son ministère d'origine : l'Equipement. On le tabasse puis on essaie de l'interner d'office. Heureusement, le médecin chargé de l'examiner refuse de signer le placement d'office.

Lui qui avait cru au 10 mai, a bombardé pendant 11 mois les ministères concernés de lettres exigeant une amnistie, sa réintégration et le paiement de ses indemnités... Sans plus de résultats que sous Giscard. «Le gouvernement de gauche ferait-il la même politique que celui de la droite?» se demande Poudroux qui affirme : «Pas question d'arrêter ma grève de la faim, je veux des garanties sérieuses de ceux qui m'avaient aidé contre le pouvoir colonial de Giscard pour l'amnistie et ma réintégration.» C'est la septième grève de la faim d'un militant réunionnais contre la justice coloniale.

Léon CLADEL

ET LA RELANCE?

En même temps qu'ils sabotent, ils parlent de «restructuration», de «plan de relance de la canne». Ainsi, depuis 1966, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures : — aide à la production, — prime de 1 500 francs à l'hectare pour la plantation (extension des surfaces),

pour la replantation (rajeunissement), — aide pour le remodelage des terres, subventions pour la mécanisation, subventions après cyclones, etc...

De nombreux milliards ont été versés aux grands capitalistes de la canne. Quels sont les résultats de cette relance? L'évolution des surfaces plantées est la suivante :

1962. . . . 14 300 hectares
1966. . . . 10 700 hectares
1968. . . . 8 000 hectares
1976. . . . 6 700 hectares
1979. . . . 5 000 hectares

A qui va-t-on faire croire que les «békés» ont utilisé ces milliards pour relancer la canne? L'éclosion des supermarchés est

là pour porter la réponse : en même temps qu'ils recevaient ces milliards, ils se transformaient en relais pour l'écoulement des produits européens. Autrement dit, l'argent versé pour la soi-disant relance servait à financer la mise en œuvre d'une autre politique économique (développement de la consommation).

Le seul secteur qui résiste, c'est le rhum agricole :
1963. . . . 53 000 hlop*
1980. . . . 69 800 hlop*
(* hectolitre d'alcool pur)

On constate que les capitaux français (Bourdillon à Maury,ointreau à Saint-James, Galion, Clément, St-Etienne, Bardinet à Dillon, etc...) sont entrés en force dans ce secteur.

Il faut dire que la vente de ce produit sur le marché européen procure des profits élevés (prix garanti 2 à 3 fois supérieur au prix moyen mondial).

Ainsi, le sort des grandes productions martiniquaises est uniquement déterminé par les profits que les capitalistes coloniaux français peuvent en tirer.

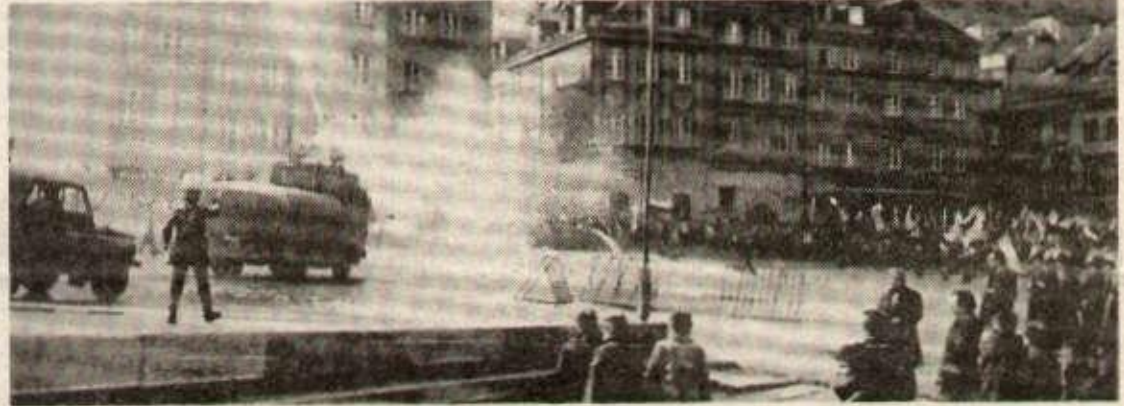
POLOGNE QUELLE STRATEGIE POUR SOLIDARITE ?

Les manifestations des 1^{er} et 3 mai en Pologne, les émissions de radio clandestines de Solidarité à Varsovie, les bulletins clandestins du syndicat sont là pour prouver que l'état de guerre n'a pas complètement écrasé la résistance du peuple polonais.

Comment organiser et développer cette résistance : telle est la question en débat aujourd'hui pour les dirigeants de Solidarité, emprisonnés ou passés dans la clandestinité.

Nous publions ci-dessous des extraits de deux textes contradictoires, l'un de Jacek Kuron, l'autre du président de Solidarité de la région de Varsovie, Zbigniew Bujak.

Ces textes sont parus dans le bulletin d'information du Comité de Solidarnosc en France (auquel on peut s'abonner en s'adressant au Comité de Coordination du syndicat Solidarnosc, 10, passage des Deux-Sœurs, 75009 Paris).



Le point de vue de J. Kuron

L'état de notre économie se passe de description. Si l'on en croit les auteurs du coup qui affirment qu'ils ont agi pour sauver l'économie, on ne peut que constater que l'opération a réussi mais que le malade en est mort. Aux termes d'un rapport tout ce qu'il y a de plus officiel de l'Office central des statistiques, la production de janvier 1982, premier mois calme de notre guerre, a baissé de 13,6% par rapport à celle de janvier 1981, émaillé de grèves (cinq samedis libres extorqués), et de 17,5% par rapport à décembre 1981, premier mois de la guerre. (...)

La désagrégation de notre économie ne date pas de décembre 1981 ni d'août 1980. Ceux qui ont eu le courage de parler l'annonçaient dès 1976. Après août 1980, toutes les personnes compétentes étaient d'accord pour dire que notre vie sociale et économique était mortellement malade de la gestion centralisée, unique moyen d'organiser l'activité sociale. Les forces sociales n'avaient aucune influence sur son déroulement et sur ses objectifs. C'est là qu'a commencé la maladie. Une réforme de l'économie et de l'Etat devait radicalement changer cet état de chose.

Or, depuis le 13 décembre, quelles que soient les déclarations et même les intentions des putschistes, le pays est régi militairement. Cela signifie l'assujettissement de l'ensemble de la vie socio-économique aux ordres d'un état major central. Toute la population active est obligée d'exécuter les ordres et de faire des rapports sur la situation. C'est probablement une bonne technique pour mener la guerre, mais assurément la plus mauvaise pour gérer la vie sociale.

La cause de la maladie mortelle qui nous ronge ont ainsi été accentuées jusqu'à la caricature. (...)

La société vit la guerre. (...) La terreur, les menaces et les appels désespérés au calme sont le seul langage qui tient le pouvoir. (...)

Les références aux toutes premières années de l'après-guerre sont sans fondement. A l'époque, les communistes clamaient et réalisaient en partie le programme de toute la démocratie polonaise, parti paysan y compris. On reconstruisait le pays, on aménageait les territoires de l'ouest. C'est pour cela que, nonobstant une résistance organisée, il n'y avait pas d'état de guerre mais, au contraire,

certaines libertés démocratiques non négligeables. (...)

Tout le bloc soviétique a été profondément bouleversé par les événements polonais. La maladie mortelle dont j'ai parlé est plus avancée en Pologne, mais elle ronge tous les pays du bloc. (...) Les impératifs de l'armement obligent les pays du bloc socialiste à moderniser leur économie. Dans un organisme malade, la modernisation implique des investissements massifs, alors que l'efficacité stagne, donc diminue. D'où la dépendance grandissante vis-à-vis de l'Occident et les conflits sociaux de plus en plus aigus.

Nous savons que la guerre a été proclamée en Pologne sous la pression de l'URSS. Les tenants de cette puissance ont de bonnes raisons de craindre la contagion polonaise. Mais ils ont manifestement fait une erreur de calcul. Les sanctions ont limité les possibilités de coopération avec l'Ouest, sans laquelle l'économie du bloc ne peut fonctionner normalement, le poids de l'armement de plus en plus coûteux étant d'ores et déjà au-dessus de ses forces. (...)

Les pays du bloc sont désormais obligés d'aider la Pologne. Or, ils en sont à peine capables. Leurs peuples sont obligés de supporter le poids de cette aide, poids qui s'ajoute à celui d'une crise qui va de toute façon en s'aggravant. La patience sociale a pourtant ses limites, déjà perceptibles. (...)

Aucun appel ne pourra arrêter les jeunes qui veulent se battre. S'il est assez efficace pour leur interdire d'autres formes de combat, il les lancera dans l'impasse qu'est le terrorisme. (...)

Appeler à s'abstenir de certaines actions, même les plus hautes autorités s'y engageant, ne peut être efficace que si l'on montre d'autres voies pour résoudre la crise. Or, l'occupation vient de mettre un trait sur toute possibilité d'actions pacifiques. (...) Tant que dure l'occupation, il n'est du pouvoir de personne de garantir la paix en Pologne. Seuls peuvent l'assurer soit le pouvoir, en concluant un compromis avec la société, soit la société, en renversant le pouvoir. Dans ce deuxième cas, nous nous trouvons face à face avec la puissance militaire soviétique.

L'entente nationale est une condition sine qua non de la paix. (...)

Ce compromis, c'est-à-dire un

compromis entre la société et les hommes du pouvoir, est aujourd'hui moins possible encore qu'avant le 13 décembre. (...) Mais l'épiscopat se prononce pour un compromis, et c'est, en Pologne, une autorité énorme. Il sera appuyé par la majorité de la direction de Solidarité, par les hommes de science et de culture, bref par tous ceux dont la voix compte en Pologne. Fait plus important encore, l'initiative d'un compromis offrirait au camp gouvernemental un mandat social qui lui fait défaut depuis 1956. Ce serait certes une initiative risquée, mais l'occupation est un acte suicidaire.

Une résistance massive et bien organisée est l'unique chance des Polonais. Seul un tel mouvement peut être partie prenante d'un compromis. Seul un tel mouvement peut contenir la vague de terrorisme et diminuer le risque d'une intervention soviétique dans le cas où l'absence d'initiative de compromis provoquerait l'immanquable explosion sociale. (...) Contrairement à l'époque d'avant août 80, il nous faut donc nous concentrer autour d'un noyau central et faire preuve d'une discipline absolue à son égard. (...)

Un ultime moyen de pression, notre dernière chance d'un compromis, serait une grève générale. (...)

Ainsi, la direction de la résistance doit préparer la société à la fois à des concessions majeures en vue d'un compromis avec le pouvoir et à la liquidation de l'occupation par une manifestation d'ensemble organisée.

(...) Je n'affirme pas qu'une manifestation organisée de notre nation, parallèlement à une déclaration de bonne volonté à l'égard de l'URSS, nous garantira la sécurité de la part de cette puissance.

J'affirme seulement que, si l'occupation continue, une telle manifestation limitera le risque au minimum.

Pendant de nombreuses années, j'ai prôné l'abstention de toute violence. Je me sens donc obligé de prendre la parole pour dire que, à présent, nous préparons à contrer l'occupation par une action collective me semble le moindre mal.

La réponse de Z. Bujak

L'idée directrice de l'intervention de Jacek Kuron se trouve à mon avis dans l'affirmation suivante : « si tu ne veux pas la guerre, prépare-toi à la guerre ». La prise de position de Kuron constitue un élément important pour l'élaboration d'un programme d'action. (...) N'empêche que je ne souscris pas, pour l'essentiel, aux thèses directrices qu'il soutient, ni aux conclusions qu'il tire. Son raisonnement repose sur le principe que l'explosion sociale est inévitable, compte tenu de la misère, de la violence et de l'absence de toute possibilité d'agir efficacement autrement que par l'affrontement.

A mon avis, la population est dans une large mesure convaincue que « l'explosion », non seulement ne résoudra aucun des problèmes posés, mais bien au contraire, pourra entraîner une intervention brutale intérieure et extérieure. La lucidité, la discipline et l'organisation de la société offrent une chance d'éviter l'explosion.

La population répond à la terreur des autorités en élaborant des formes de résistance non-violente. Et c'est précisément dans cette direction que devrait porter l'élaboration d'un programme d'action. Nous devons franchir toutes les étapes « du combat » avant d'en atteindre la dernière. C'est la raison pour laquelle je pense que la formation d'une « résistance capable de contrer l'occupation par une manifestation collective organisée » est inopportune. J'estime de surcroît que cette entreprise est irréalisable et ceci, avant tout, en raison de la structure militaro-policière de l'Etat, parfaitement adaptée au démantèlement et à la liquidation des organisations de ce genre. Le fait que l'occupant parle la même langue et que lui aussi agisse sur « son propre terrain » facilite les infiltrations. De plus, nous sommes entourés par des Etats fondés sur le même régime.

Je voudrais également mettre en doute l'affirmation selon laquelle seule une résistance centralisée serait capable d'arrêter la vague de terrorisme. Je redoute un résultat contraire à celui qui est escompté : un mouvement de résistance centralisé doit recevoir des directives et les exécuter mais, faute d'en recevoir, ou au cas où elles paraîtraient insuffisantes ou peu excitantes, il se pourrait que le mouvement lui-même prenne le che-

min du terrorisme. Avec cette structure (centralisée) la spirale de la terreur se développerait rapidement.

Je suis pour un mouvement fortement centralisé qui utiliserait des méthodes d'action diversifiées. Seul un mouvement indéfini et multiforme sera insaisissable et difficile à combattre. Son unité sera garantie par les objectifs communs suivants : annulation de l'état de guerre, libération des personnes internées et emprisonnées et rétablissement des droits syndicaux et d'association. Je ne partage pas non plus l'affirmation selon laquelle une organisation clandestine de la résistance peut, en usant de la menace d'une grève générale ou en attaquant les centres du pouvoir, exercer sur les partisans du compromis à l'intérieur du camp gouvernemental une pression suffisamment forte pour les contraindre à agir en faveur d'un arrangement. Je pense qu'une menace aussi forte redonnerait sa cohésion au gouvernement, lui permettant ainsi d'anéantir définitivement le mouvement. De plus, elle augmenterait les chances de la fraction favorable à une intervention extérieure. Une telle intervention, permettant à Moscou d'éliminer une fois pour toutes les « trublions » et les « ennemis du socialisme », pourrait être payante. L'existence en Pologne d'un mouvement centralisé de la résistance active lui en fournirait le prétexte.

Et pour finir, le dernier argument contre la conception d'une résistance clandestine centralisée : l'anéantissement d'une telle organisation, et il serait difficile de l'éviter, ce serait un nouveau coup dur à « Solidarité » et aux espoirs de la population. Nous ne pouvons pas nous le permettre.

Concluons : la création d'un mouvement « Solidarnosc » sous forme d'organisation monolithique, prête à livrer un combat décisif présenterait un danger : celui de provoquer une nouvelle pacification intérieure du pays que le pouvoir n'hésiterait pas à entreprendre. Et même si nous réussissions à nous défendre, une intervention extérieure serait inévitable. Je considère donc que tout combat à visage découvert avec le pouvoir doit être évité ; il exposerait le pays à un danger trop grand ; quant à nos chances dans ce genre d'affrontement, elles sont minimes. (...)

MRAP

UN CONGRES PROMETTEUR

Intervention à la tribune d'un représentant du secrétariat d'Etat aux Travailleurs immigrés, puis du ministre des Anciens combattants, en ce 8 mai qui rendait sa dignité à la Résistance selon l'expression de Marie-José Chambart de Lauwe (membre du Comité d'honneur).

Visite de trois ministres d'Etat : J-P Chevènement, Michel Rocard, Charles Fiterman.

Vraiment, le congrès du MRAP, les 8 et 9 mai à la Bourse du Travail à Paris, se tenait dans des conditions nouvelles; une rupture avec la situation antérieure, avec les conditions du précédent congrès de 1980, en plein développement de la politique de discrimination, d'encouragement au racisme, du gouvernement Giscard-Barre...

De nombreux représentants d'associations et organisations françaises, de travailleurs immigrés, étrangers, internationales, avaient apporté leur soutien ou assistaient à ce congrès. Parmi les invités, notre camarade P. Bauby représentait notre parti.

Large et riche débat dans la préparation : le rapport présenté par le secrétaire général était le projet soumis à la discussion des comités enrichi de quelques 150 amendements.

Riche discussion aussi au congrès lui-même, malgré les limites dans le temps, en particulier dans les commissions : les résolutions adoptées en témoignent.

Il est difficile de rendre compte de la richesse de ces résolutions, de ces discussions, parfois vives sur des questions que le mouvement se propose d'approfondir dans l'avenir ou sur des questions de moyens où les ambitions parfaitement justes du MRAP se heurtent aux barrières financières, matérielles. Difficile de rendre compte des aspects multiples traités dans les rapports présentés : l'allocation d'ouverture du président François Grémy, rapport du secrétaire général Albert Lévy, exposés sur

« immigration et nouvel ordre économique », « racisme et néo-nazisme aujourd'hui », « France société pluri-culturelle »...

Une chose certaine : le MRAP s'est donné des perspectives, des moyens, qui doivent lui permettre de continuer à jouer le rôle de premier plan dans la lutte contre le racisme, à un moment où la propagande, les actes racistes, connaissent une recrudescence nouvelle et dans une situation où, avec le nouveau pouvoir, les moyens de les combattre peuvent et doivent être étendus.

L'annonce, dans le rapport d'Albert Lévy, d'un grand meeting organisé conjointement par le MRAP, la Ligue des droits de l'homme et l'Association Henri Curjel, le 11 juin prochain à la faculté d'Assas (où quelques groupes d'extrême-droite empêchent depuis des années toute vie démocratique), sur le thème : « Pour la liberté d'expression, contre tous les racismes », en est une manifestation concrète. (Nous agirons, pour ce qui nous concerne, pour contribuer au maximum au succès de cette initiative).

De même, toujours dans le rapport, ce salut aux « luttes des O.S. de Renault et de Citroën dont l'exemple sera sans doute suivi par d'autres, qui réclament l'égalité, la reconnaissance de leurs aspirations et de leur qualité d'êtres humains à part entière ». Ou ces questions posées avec fermeté à propos des « policiers appartenant à la FANE », de la commission paritaire dont bénéficie toujours Notre Europe (de Frederiksen) et d'autres publications de même acabit, des Touvier, Legay, Bousquet, de l'extension de l'empire Hersant...

On pourrait en citer bien d'autres. Les extraits de la résolution « Formes d'action du MRAP » en donnent ci-dessous, une idée plus complète.

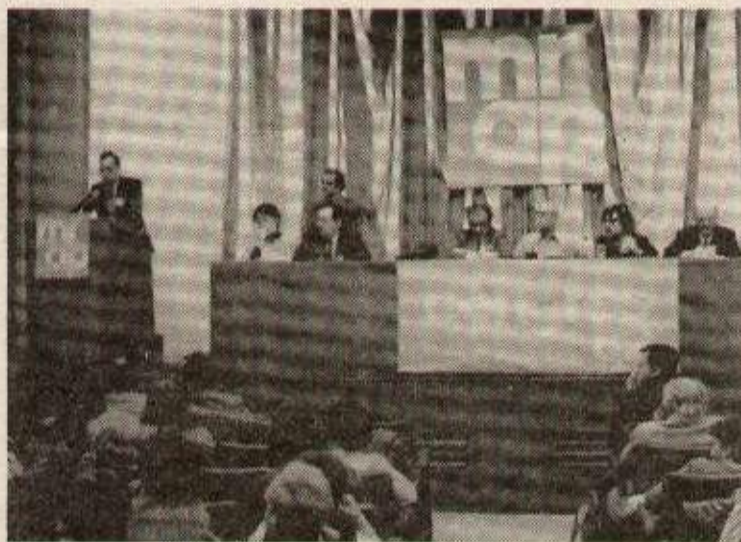
Gilles CARPENTIER

Le 7 mai, à l'appel du MRAP, devant la Mosquée de Paris, un rassemblement a eu lieu pour protester contre l'attentat commis contre la Mosquée de Romans.



L'HUMANITE ROUGE

Fondateur : Jacques JURQUET
 Directeur politique : Pierre BURNAND
 Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI
 Commission paritaire : N° 57952 - dépôt légal : 2ème trimestre 1982.
 Téléphone : 16 (1) 893. 87. 16.
 Adresse : Presse d'Aujourd'hui. BP70 94220 Charenton.



**EXTRAITS DE LA RESOLUTION
«FORMES D'ACTION DU MRAP»**

Le MRAP, conformément à son pluralisme, grâce à une large mobilisation et par sa prise en compte des actions entreprises par les associations, entend :

- 1) Poursuivre la riposte contre le racisme
 - a) grâce à la loi de 1972 dont il demande : — une stricte application à l'initiative des Parquets. (...) — la modification afin de permettre aux associations antiracistes de se porter partie civile dans le cas de violences racistes; — une large diffusion dans les administrations et les lieux publics. (...) Il organisera un colloque faisant le bilan de 10 ans d'application de cette loi.
 - b) grâce à la mobilisation de l'opinion publique : — en intervenant auprès des médias nationaux et locaux, et en particulier audiovisuels, pour qu'ils donnent la parole au MRAP et prennent en compte dans leurs activités la dénonciation du racisme. (...)
 - d) le MRAP demande : — la dissolution de tous les groupes fascistes légaux, — le démantèlement des groupes fascistes terroristes clandestins, — la suppression de la commission paritaire aux journaux néo-nazis, — l'élimination de la police des membres liés à ces groupes, — une commission d'enquête parlementaire sur les agissements de l'extrême-droite, — la réouverture de toutes les enquêtes sur les actes racistes qui ont été enterrées.
 - e) contre le racisme dans le monde : — l'arrêt de toute relation avec le régime de l'apartheid (économique, culturelle, sportive...), — il développera son action d'information et de solidarité concrète avec les mouvements de libération nationale d'Afrique australe, — il continuera sa dénonciation de tous les racismes (Amériques, etc...).
- 2) Poursuivre la lutte pour les droits de la population immigrée

Le MRAP demande : — la prolongation de la procédure exceptionnelle de régularisation des étrangers en situation irrégulière. Ces opérations devront être dotées de moyens suffisants. — la régularisation de tous les immigrés en situation irrégulière ayant déjà déposé leur dossier. — l'arrêt des reconductions à la frontière dans l'état actuel des choses. (...) — la suppression de toutes les mesures discriminatoires appliquées aux étrangers dans la vie quotidienne. — la révision dans un sens égalitaire des accords bilatéraux. — la suppression des notions de « menace grave à l'ordre public et d'urgence absolue » pouvant être utilisées dans les procédures d'expulsions, et celle de « menace pour l'ordre public » pouvant justifier le refoulement. (...) — l'annulation des opérations d'information des titres de séjour. — la fin du travail intérimaire qui perpétue l'insécurité de l'emploi et l'exploitation des immigrés. — des mesures effectives contre les employeurs qui exploitent des travailleurs clandestins.

Le MRAP quant à lui continuera : — à expliquer l'apport inestimable tant économique que culturel de l'immigration à notre pays. — à rencontrer les responsables gouvernementaux afin de faire prendre en compte ses revendications. — à alerter l'opinion publique et les élus sur ce qui lui semble inacceptable dans la politique gouvernementale en matière d'immigration. (...) — à s'opposer aux contrôles policiers, aux rafles dans les foyers, à toutes les mesures qui font des immigrés les victimes désignées de la crise.

Par ailleurs, il favorisera dans la mesure de ses moyens, toute initiative des immigrés tendant à la prise en charge de leur situation.

Le MRAP, enfin, s'engage à développer au plan local et national, sa réflexion sur : — le droit de vote pour la population immigrée. — le droit à la libre circulation.
- 3) Développer l'amitié entre les peuples

— en créant un institut de l'amitié entre les peuples. — en éditant *Différences*. — en multipliant les rencontres pour la découverte des autres peuples dont nous cotoyons en France les communautés. — en aidant à la diffusion des œuvres littéraires, artistiques et en particulier cinématographiques du Tiers Monde, notamment dans les médias audiovisuels. (...) — en aidant la formation antiraciste des enseignants. (...) — en mettant en place un réseau d'animateurs antiracistes dans toute la France. (...)

Septembre 78 : c'est la fin des vacances... mais pour les 110 travailleurs de chez Billaud (fabriquant de machines outils à Grenoble), c'est la lutte pour l'emploi car le patron vient de fermer boutique. Notre journal s'en est fait l'écho.

Après 3 mois d'occupation, un accord est signé avec M. Vidal, Pdg du groupe Profel qui regroupe un service commercial à Versailles, l'usine ABL dans la région de Limoges, Promat à Bordeaux. C'est aussi Profel qui a repris Dufour.

Cet accord prévoit le redémarrage de Billaud avec 40 travailleurs au départ, 60 au bout de 6 mois et la totalité au bout d'un an. Les salaires sont un peu diminués mais il y a conservation de l'ancienneté et du treizième mois. Aussi les travailleurs avec leur syndicat CGT sont assez satisfaits du résultat de leur lutte.

Billaud connaît alors 18 mois d'activité satisfaisante avec des commandes pour Citroën en Roumanie et pour Michelin.

Mais Vidal ne respectera pas l'accord de décembre 78. Au bout d'un an et demi, Billaud n'a réembauché que 59 travailleurs, aucun investissement n'a été réalisé, au contraire Billaud sous-traite du travail à l'usine de Bordeaux et à d'autres fabricants à Grenoble. Une fraiseuse et un tour partent pour Bordeaux. Depuis début 80, les difficultés grandissent. Les discours de Giscard-Barre sur la relance de la machine-outil française? du vent.

L'arrivée de Mitterrand au pouvoir ne change pas grand-chose. Vidal obtient cependant un prêt de 10 millions de francs avec lequel... il achète des machines-outils italiennes pour les revendre en France plus ou moins améliorées. Il faudrait un contrôle plus strict des aides accordées aux patrons, notamment en ce qui concerne le maintien de l'emploi. Quant au plan machines-outils du nouveau pouvoir, il ne verra pas le jour avant 2 ou 3 ans et sera de toute manière assorti de restructurations et de licenciements.

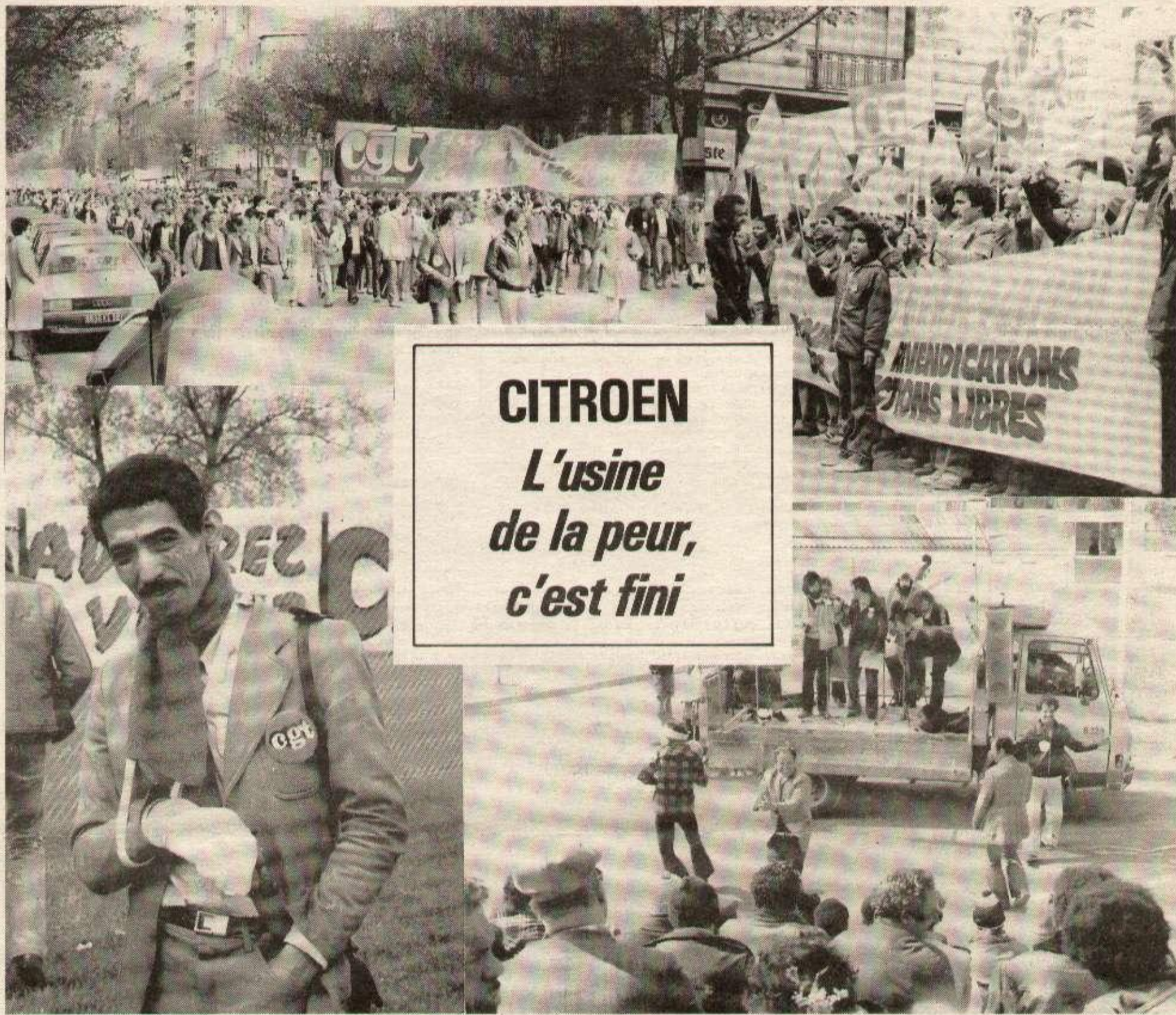
En attendant, les Italiens sont équipés pour la fabrication en série de machines-outils standard alors que la profession en France reste cantonnée à des petites séries et à des produits de haut de gamme dont le marché est limité.

Après une nouvelle demande de prêt refusée, Vidal dépose le bilan de Billaud et les travailleurs occupent leur usine depuis le 11 décembre. La liquidation de biens est intervenue le 22 février.

Fin mars, toujours aucune solution en vue. Les innombrables démarches entreprises par les travailleurs auprès des pouvoirs publics restent vaines. Le nouveau pouvoir les reçoit et les écoute... mais la situation ne change pas pour autant. La volonté de changement n'est pas toujours évidente dans l'administration où bien souvent les mêmes hommes qu'avant le 10 mai sont encore en place. Alors, les travailleurs, avec leur syndicat CGT, ont décidé de tenter d'élaborer leur propre plan de redémarrage. Il était à l'état d'ébauche quand nous sommes allés les voir.

Chez Billaud, on ne baisse pas les bras.

Correspondant Grenoble



CITROËN
L'usine de la peur, c'est fini

Photos du haut : Plusieurs milliers de personnes ont manifesté le 5 mai en solidarité avec les travailleurs de Citroën. Photos du bas : Abdallah El Mossaïd, ouvrier à l'usine Citroën de Tremery, a été agressé par des nervis CSL. Le 7 mai, un rassemblement de protestation avait lieu devant l'usine. Animation culturelle devant l'usine d'Aulnay.

La grève à Aulnay-sous-Bois, entre dans sa troisième semaine. Et, au milieu de ces travailleurs immigrés, devant cette usine, lieu de ce qu'ils dénoncent comme l'esclavage moderne, je repense au livre « Citroën, l'usine de la peur ». Il y a de cela cinq ou six ans, j'avais longuement discuté avec son auteur, Daniel Bouvet, tout au long de la route qui va de Lorient à Paris. Délégué CGT à l'usine Citroën de Rennes, la direction l'avait persécuté, c'est le mot qui convient, pour qu'il craque et quitte l'usine. Il avait poursuivi son combat de militant ouvrier en écrivant ce livre-témoignage accusateur. Le mercredi 5 mai, plusieurs milliers de travailleurs des usines d'Aulnay et de Levallois manifestaient en criant : « L'usine de la peur, c'est fini ». Oui, à Aulnay, la pire sans doute de toutes les usines Citroën, « l'usine de redressement » comme l'appelle un travailleur, ces hommes en ont fini avec la peur que faisaient régner parmi eux la direction et sa CSL. A Aulnay, quelle que soit l'évolution de la lutte dans les jours et les semaines à venir, plus rien ne pourra être désormais comme avant. Ces hommes se sont dressés dans une

lutte ouverte, à visage découvert, contre un système qui les écrasait. Quand on discute avec eux, les mots qui reviennent le plus souvent sont « esclavage », « dignité ». Ces paroles d'un travailleur d'Aulnay auraient pu être prononcées par ses camarades : « L'esclavage maintenant, c'est fini; Citroën nous traite comme des esclaves modernes. Ils n'ont pas d'humanité ceux qui sont à la direction. » Signes de la peur rejetée et vaincue par la force de la lutte de masse : les militants CGT portent leurs noms sur la poitrine; chaque ouvrier est prêt à dénoncer les méthodes Citroën. On a déchiré les cartes CSL. En cette troisième semaine de grève, 1 140 travailleurs ont adhéré à la CGT; une force avec laquelle il faudra compter. Et pendant ce temps, le mouvement s'étend dans d'autres usines : à Levallois, la production est interrompue depuis plusieurs jours; à Rennes, des mouvements ont lieu.

De son côté, la direction demeure fidèle à ses méthodes. Les « syndicalistes » de la CSL ont sorti l'instrument privilégié de leur militantisme : le nerf de bœuf. A Levallois, trois ouvriers ont été blessés. Des nervis, com-

Le 11 mai, le tribunal de Bobigny rendait son jugement dans la plainte pour entrave à la liberté du travail déposée par la direction de Citroën. L'avocat de la CGT avait récusé le consultant chargé de préparer un rapport pour le tribunal. Celui-ci, en effet, n'a eu de contacts qu'avec la direction Citroën, se déplaçant avec une voiture de celle-ci. Le tribunal a décidé qu'un huissier pourrait demander l'aide de la force publique si les piquets de grève empêchaient l'entrée de l'usine à des personnes voulant y pénétrer. On peut être sûr que la direction de Citroën va tenter de s'appuyer sur cette décision pour monter des provocations et essayer de briser la grève. Le 10 mai au matin, n'a-t-elle pas affrété des cars avec du personnel venant de Balard qu'elle a voulu faire passer pour des travailleurs d'Aulnay? N'ayant pu faire état de leur appartenance à l'usine d'Aulnay, ces personnes ont été refoulées par les piquets de grève. Ne risque-t-on pas de voir de telles opérations se répéter pour obtenir l'intervention de la police?

La responsabilité des pouvoirs publics est engagée. Il serait inconcevable qu'ils puissent donner l'ordre à la police de venir en aide à la direction Citroën. Quoi qu'il en soit, on ne fait pas fonctionner une usine quand ceux qui y travaillent ont décidé de ne plus produire. La direction aura également bien du mal à recruter de la main-d'œuvre dans ses autres usines, en dépit des forts tarifs qu'elle promet (40,00 francs de l'heure); parmi les cadres eux-mêmes, certains ont refusé, ces jours derniers, d'aller à Aulnay.

L'épreuve de force entre la direction de Citroën et les travailleurs de ses usines entre dans une nouvelle phase.

me à Aulnay, occupent l'usine. A Metz, un militant CGT, El Mossaïd Abdalla, ouvrier à l'usine Citroën de Tremery, a été agressé dans sa chambre, au foyer où il habite. A l'usine d'Asnières, les hommes de main

de la CSL se sont installés dans l'usine et se sont équipés de matraques. A Levallois, le 10 mai, ils ont fait usage de lances à incendie contre les grévistes. Et pendant ce temps, la direction a porté plainte pour entrave à la

liberté du travail à Aulnay et Levallois!

Que dire des interprétations entendues ici et là, et notamment à la télévision, selon lesquelles la CSL, baptisée « syndicat » majoritaire chez Citroën, serait victime d'une campagne de la CGT qui cherche à l'évincer? De tels propos, inspirés par la direction de Citroën, dissimulent la manière dont la CSL a obtenu sa majorité : par la répression antisyndicale et par le refus d'élections libres. Quant aux méthodes de la CSL, les faits récents en donnent à nouveau l'illustration. C'est notamment contre cela que les travailleurs d'Aulnay s'insurgent. En refusant la présence de cette officine fasciste lors de négociations, les organisations syndicales représentatives ne font que défendre le syndicalisme. De son côté, la direction refuse toute négociation avec les syndicats représentatifs.

La simple vérité c'est qu'aujourd'hui l'usine d'Aulnay ne tourne plus parce que ceux qui la faisaient tourner se sont insurgés contre l'ordre dictatorial made in Citroën.

Pierre BURNAND